



Municipalité de Hampden

863, route 257 Nord

C.P. 1055 La Patrie

Tél. : 819-560-8444

Fax. : 819-560-8445

muni.hampden@hsf.qc.ca

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE HAMPDEN**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Hampden tenue à la salle du Pavillon, le mardi 5 octobre 2021 à 19 h.

Sont présents :

- Siège # 1. Vacant**
- Siège # 2. Madame Lisa Irving**
- Siège # 3. Madame Monique Scholz**
- Siège # 4. Madame Sylvie Caron**
- Siège # 5. Madame Chantal Langlois**
- Siège # 6. Monsieur Martin Turcotte**

Formant quorum sous la présidence du maire Bertrand Prévost.

Est aussi présente la directrice générale et secrétaire-trésorière, Manon Roy qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1 Ouverture de la séance

Le maire Bertrand Prévost ouvre la séance à 19 h et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

#2 2021-10-089 Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour proposé
3. Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2021
 - 3.1 Suivi au procès-verbal
4. Rapport du maire et des comités
 - 4.1 Maire
5. Rapport de la directrice générale
6. Rapport du service incendie, voirie et urbanisme
 - 6.1 Suivi incendie
 - 6.1.b) Formations et besoins
 - 6.2 Suivi voirie
 - 6.3 Suivi Urbanisme
7. Question par courriel ou téléphone
 - Courriel question par un citoyen
8. Approbation des salaires et des comptes
9. Correspondance et suivis
 - 9.1 Avis public d'élection préfet(e)
 - 9.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
 - 9.3 Facturation des frais de COVID (CAUCA)

- 9.4 Remise certificat nouveau-nés et reconnaissance des finissants
 - 9.4.a) Cadeau supplémentaire pour nouveau-né
- 9.5 Collecte des putrescibles
- 9.6 Inspecteur municipal
- 9.7 Demande de soutien financier (Caisse populaire)
- 9.8 Débroussaillage (Monique)
- 9.9 Vacances Directeur voirie
- 9.10 Rencontre budget 2022
- 9.11 Offre de services – Infotech
- 9.12 Site Web-canton de Hampden – élections municipales
- 9.13 Taxation annuelle
- 9.14 Entraide service incendie Val Racine

10. Résolutions

- 10.1 Remboursement de frais d’inscription
- 10.2 Programmation pour le programme TECQ 2019-2023
- 10.3 Entente intermunicipal Hampden/Scotstown pour inspecteur
- 10.4 Nomination pro-maire
- 10.5 Appui du projet déposé par SDSH

11. Varia

- 11.1 Programmation SDSH (appui)
- 11.2 Demande pour le service incendie

12. Période de questions

13. Levée de la séance.

Il est proposé par la conseillère Lisa Irving et résolu à l’unanimité des membres présents que l’ordre du jour soit et est adopté en gardant le Varia ouvert.

Adoptée

#3 2021-10-090 Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2021

ATTENDU QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal du 7 septembre 2021, et qu’ils en ont pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé, par le conseiller Martin Turcotte, d’adopter le procès-verbal, de la séance ordinaire tenue le 7 septembre 2021, et résolu à l’unanimité des membres présents qu’ils renoncent à la lecture dudit procès-verbal et qu’il soit accepté tel que présenté.

Adoptée

3.1 Suivi au procès-verbal

#4 Rapport du maire

#5 Rapport de la Directrice générale, secrétaire-trésorière

Madame Manon Roy dépose son rapport mensuel du mois de septembre 2021 que les élus ont préalablement consulté. Le rapport de l’adjointe à la direction générale a été aussi déposé.

#6 Rapport du service incendie, voirie et urbanisme

Madame Manon Roy dépose le rapport mensuel du mois de septembre 2021 du service incendie par le chef pompier Daniel Beauchesne, celui du service de voirie par le directeur Bruce Saint-Laurent ainsi que le rapport mensuel du service d'urbanisme par Fernando Rosas que les élus ont préalablement consultés avant la séance, sauf pour le rapport de l'urbanisme.

#7

Questions par courriel ou téléphone

Aucune.

#8 2021-10-091 Approbation des salaires et des comptes

Il est proposé par le conseiller Martin Turcotte et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à effectuer le paiement des comptes fournisseurs présentés au conseil de 40 683.63 \$ pour les déboursés 202100218 à # 202100240.

QUE le conseil prend connaissance des salaires de 10 437.66 \$ pour les déboursés : #202100223 à # 202100254.

La directrice confirme que la municipalité a les fonds nécessaires pour effectuer les paiements.

Adoptée

#9

Correspondances et suivis

- 9.1 Avis public d'élection préfet(e)
- 9.2 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 9.3 Facturation des frais COVID (CAUCA)
- 9.4 Remise certificat nouveau-nés et reconnaissance des finissants
 - 9.4.a) Cadeau supplémentaire pour nouveau-né
- 9.5 Collecte des putrescibles
- 9.6 Inspecteur municipal
- 9.7 Demande de soutien financier (Caisse populaire)
- 9.8 Débroussaillage
- 9.9 Vacances Directeur voirie
- 9.10 Rencontre budget 2022
- 9.11 Offre de services – Infotech
- 9.12 Site Web – canton Hampden – élections municipales
- 9.13 Taxation annuelle
- 9.14 Entraide service incendie Val Racine

#10

Résolutions

10.1 2021-10-092 REMBOURSEMENT DE FRAIS D'INSCRIPTION

CONSIDÉRANT que la municipalité de Hampden a reçu des demandes concernant un support financier à propos des sports;

CONSIDÉRANT que la municipalité encourage les activités sportives/loisirs et culturelles de nos jeunes citoyens pour améliorer leur bien-être;

CONSIDÉRANT que pour les familles du canton de Hampden, il y a des frais supplémentaires pour les inscriptions de « non-résidents »;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité du canton de Hampden s'engage à rembourser 50 % du coût des frais d'inscriptions additionnels pour les « **non-résidents** » pour une activité de Sports/Loisirs/ Culturelle à concurrence d'une (1) activité, par session, par enfant

Adoptée

10.2 2021-10-093 **PROGRAMMATION POUR LE PROGRAMME TECQ 2019-2023**

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité du canton de Hampden doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

IL EST RÉSOLU QUE :

La municipalité du canton de Hampden s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité du canton de Hampden s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité du canton de Hampden approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°001 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité du canton de Hampden s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité du canton de Hampden s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

La municipalité du canton de Hampden atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 001 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à

l'unanimité des membres présents :

Adoptée

**10.3 2021-10-094 ENTENTE INTERMUNICIPAL HAMPDEN \
SCOTSTOWN POUR INSPECTEUR**

Reportée

#10.4 2021-10-095 NOMINATION DU PRO-MAIRE

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité par les membres présents de nommer la conseillère Lisa Irving comme Pro-Maire pour la municipalité du Canton de Hampden.

Adoptée

#10.5 2021-10-096 APPUIE DU PROJET DÉPOSÉ PAR SDSH

Il est proposé par la conseillère Sylvie Caron et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal du Canton de Hampden appuie le dépôt des projets pour la subvention (FRR volet 2) :

1. Projet Halte – Hampden (24 420 \$)
2. Construction d'un bureau d'accueil pour le Camping :
 - a. Construire un nouveau bâtiment (50 000 \$)
 - b. Achat d'un bâtiment temporaire (style roulotte de chantier)
3. Projet Cœur Villageois
 - a. Études de marché (20 000 \$)
 - b. Balado Découverte (51 140 \$)
4. Projet Mini-Golf

Adoptée

#11 Varia

- 11.1 Programmation SDSH (Appui)
- 11.2 Demande pour service incendie - Halloween

#12 Période de questions

Aucun public présent

#13 2021-10-097 Levée de séance

À 21 h 24 le conseiller Martin Turcotte propose la levée de la séance.

Adoptée

Bertrand Prévost,
Maire

Manon Roy,
Directrice générale et
secrétaire-trésorière